

Aux parents des élèves des
établissements scolaires primaire
et secondaire de
Moudon-Lucens et Environs

Moudon, le 4 octobre 2021

Conseil d'établissement

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'établissement des établissements scolaires primaire et secondaire de Moudon-Lucens et environs va être prochainement mis en place pour la législature 2021-2026.

Le Conseil d'établissement est composé de 16 membres, élus pour une durée de 5 ans et rééligibles. La répartition est la suivante:

- 4 représentants des autorités communales
- 4 représentants des parents d'élèves
- 4 représentants des milieux et organisations concernés par la vie des établissements
- 4 représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement

Le Conseil se réunit au moins trois fois par an pour participer à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale et veiller à la cohérence de la journée de l'enfant-élève en formulant des propositions à l'intention des instances compétentes. Il permet l'échange d'informations et de propositions entre les différents acteurs de la vie des élèves.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter la page Internet de notre association et le règlement du Conseil d'établissement : <http://www.aismle.ch/conseil-d-etablissement-fr23.html>.

Vous pouvez devenir un des membres des représentants des parents. A cet effet, vous êtes invités à la réunion qui se déroulera

le jeudi 18 novembre 2021 à 20h00
au réfectoire du Collège de l'Ochette, av. de Lucens 3b, 1510 Moudon
Attention, pass sanitaire obligatoire

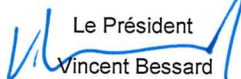
L'objectif de cette rencontre est de vous présenter le Conseil d'Etablissement, son rôle, ses buts, ses compétences et d'apporter une réponse à vos questions.

Au terme de la séance, les 4 représentants des parents d'élèves seront élus.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le coupon ci-dessous par courrier ou par email **d'ici au vendredi 11 novembre prochain**.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

AI SMLE
Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs

Le Président

Vincent Bessard

La Secrétaire

Mireille Cudré-Mauroux

✂.....

Coupon à retourner à l'AI SMLE avant le 12 novembre 2021 par courrier ou email

Réunion du jeudi 18 novembre 2021 à 20h00 au réfectoire du Collège de l'Ochette

Nom – prénom:

Adresse email (obligatoire):

Nom – prénom de votre/vos enfants:

Degré scolaire de votre/vos enfants:

Je participerai à la réunion du 18 novembre 2021: OUI / NON

Je suis intéressé(e) par une place au Conseil d'Etablissement: OUI / NON

Date: Signature: